Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501901-20260217-4VALDEVISFAUCHA-DE

Département : **ILLE et VILAINE**
Arrondissement : **FOUGERES – VITRE**
Commune : **MONTHAULT – 35420 – 6 rue des écoles -**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°004/2026

Nombre de Conseillers :
En exercice : 10
Présents : 06
Votants : 06

L'an deux mil vingt-six, le 17 février
Le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr BUFFET Roger, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 février 2026

Présents : M Roger BUFFET, M Stéphane CHARBONNEL, M Lionel GENEVEE, M Sébastien CHESNEL, M Gérard COUASNON, Mme Virginie HATTE.
Absentes : Mme Christine FRETAY, Mme Maryse GIBAULT, Mme Sandrine BARBELETTE, Mme Vanessa DESPAS
M Lionel GENEVEE est nommé secrétaire de séance.

Objet : Validation des travaux de fauchage des voies communales pour l'année 2026

Monsieur le Maire
- Donne lecture des devis reçus concernant les travaux de fauchage des voies communales pour l'année 2026
- propose de retenir l'offre de l'entreprise Alexandre VILLERBU de St Laurent de Terregatte (50) pour un montant de 2 814,37 € HT soit 3 377,24 € TTC

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par 6 voix pour
- valident le devis de l'entreprise Alexandre VILLERBU de St Laurent de Terregatte (50) pour un montant de 2 814,37 € HT soit 3 377,24 € TTC
- décident d'inscrire cette dépense au budget communal.
- autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant ces travaux.

Délibéré en séance les jour mois et an dessus

Le Maire

Roger BUFFET

MONTHAULT MAIRIE 35420 (ILLE-ET-VILAINE)

Pour Copie Conforme

Le secrétaire

Lionel GENEVéE

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-préfecture
le :
Publié ou notifié le :